

Picardie Nature

L'Avocette - 2006 – 30 (2) pages 38 à 63

SOMMAIRE

Pages 38 à 41

9^{ème} recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2007. Résultats pour la Picardie.

Par Xavier COMMECY

Pages 42 à 45

Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2006 - 2007.

Par Xavier COMMECY

Pages 46 à 51

Etude des densités et caractérisations du peuplement d'oiseaux de 2 bois communaux de la ville d'Amiens (80), les Bois Magneux et Fautimon. Printemps 2006.

Par Sébastien MAILLER

Pages 52 à 57

Les rapaces nicheurs de Picardie. Suivi annuel. Année 2007.

Par Xavier COMMECY

Pages 58

Le STOC – EPS en Picardie. Année 2007, septième année.

Par Xavier COMMECY

Pages 59 à 62

Le Phanéroptère méridional *Phaneroptera nana* à Senlis (60) : une nouvelle espèce d'orthoptère implantée en Picardie.

Par Thibaud DAUMAL

Pages 63

Une méduse d'eau douce en Picardie.

Par Jean-François DELASALLE et Maurice DUQUEF

L'AVOCETTE, publication naturaliste de Picardie Nature – 14 place Vogel – B.P. 835 AMIENS

Directeur de publication : Christophe HOSTEN

Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de lecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY & Rémi FRANÇOIS.

Conception et mise en page : Xavier COMMECY et Sébastien LEGRIS.

Dessin de couverture : Cédric LOUVET

Tirage : 180 exemplaires – **Prix d'un numéro :** 8 €

Date de parution : Juin 2008

I.P.N.S.

Ce document est consultable en ligne sur le site internet de Picardie Nature : www.picardie-nature.org dans la rubrique revue naturaliste.

9^{ème} recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2007. Résultats pour la Picardie.

Par Xavier COMMECY

Après le dernier recensement de 2000 pour lequel nous avons déjà coordonné l'enquête au niveau régional avec le réseau des naturalistes de Picardie Nature (COMMECY, 2000), une nouvelle enquête a été organisée en ce printemps 2007. Ce sont ces résultats que nous présentons ici ; les participants sont nommément cités dans le texte et sont bien évidemment vivement remerciés pour leur inestimable participation dans ces quelques lignes.

Résultats 2007

Pour chaque colonie recensée sont indiqués : le nom de la commune, le lieu-dit, le nombre de nids comptés en 2007. Lorsque les données sont disponibles, ont été ajoutés le rappel du nombre de couples présents lors du dernier recensement national de 2000 (date de la dernière enquête coordonnée) et les valeurs obtenues pour les années entre l'année 2000 et ce printemps. Les caractéristiques de la colonie et éventuellement quelques commentaires sont apportés lorsque nous disposons des renseignements. Les résultats sont présentés par ordre alphabétique des communes et par département. Une carte située en fin de ce bilan localise ces colonies.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Somme :

Aveluy : environ 30 nids. Première année de recensement de cette colonie existant depuis plusieurs années mais localisée dans un bois de plateau en bordure de la vallée de l'Ancre inaccessible car grillagé et dont l'autorisation de pénétration nous a été refusée. Il s'agit là de la première preuve de l'installation de l'espèce dans cette vallée (F. BAROTEAUX).

Biaches : 7 nids. Les nids sont construits sur des Saules cendrés en bordure d'un étang de la vallée de la Somme (L. GAVORY).

Boismont : 137 nids, 214 nids en 2000 (229, 232, 203, 163, 226, 147 nids de 2001 à 2006). Les nids sont sur de grands Hêtres d'un bois

de plateau au dessus de la plaine maritime picarde. Il s'agit là de la plus grosse et plus ancienne colonie pour l'espèce dans la région (X. COMMECY et V. BAWEDIN).

Boves, marais Saint-Nicolas : 1 nid (minimum de 2 juv. à l'envol). Première année d'installation pour cette petite « colonie ». Le nid est installé sur un Aulne en bordure d'un étang de la vallée de l'Avre (L. GAVORY).

Boves, pont de Fouencamps : 49 nids, nids sur des Frênes et des Aulnes au sein d'un marais (L. GAVORY).

Cappy : 10 nids (12 nids en 2006 année de l'apparition de cette colonie). Les nids sont sur des arbres de taille moyenne (Aulnes et Saules) en bordure d'un étang de la vallée de la Somme (X. COMMECY).

Chipilly : 3 nids. Première année d'installation de cette petite colonie en bordure d'un étang de la vallée de la Somme. Nids sur un grand arbre (probablement un Frêne). Le site est celui d'un dortoir de grands cormorans *Phalacrocorax carbo* en hiver (X. COMMECY).

Curlu : 18 nids (13 nids en 2006 année de l'apparition de cette colonie). Les nids sont sur des grands Saules d'un îlot d'un étang de la vallée de la Somme (X. COMMECY, L. GAVORY).

Dommartin : 6 nids. Probablement première année d'installation (B. COUVREUR et C. LAWNIZACK). Cette colonie est probablement une extension de celle de Fouencamps située également en vallée de la Noye.

Eclusier-Vaux : 11 nids. Première année de recensement (d'installation ?) de cette petite colonie. Les nids sont sur des Aulnes d'un îlot d'un étang de la vallée de la Somme (X. COMMECY et T. DAUMAL).

Frise : 7 nids sur des Saules blancs et des Aulnes dans un marais de la vallée de la Somme (L. GAVORY). (L. GAVORY).

Glisy : 62 nids sur des Peupliers blancs et des Aulnes d'un marais de la vallée de la Somme (L. GAVORY).

Hangest-sur-Somme, Bois de la garenne : 19 nids (61, 28, 16, 23, ?, 11 nids de 2001 à 2006), 33 nids en 2000. Les nids sont sur de grands Hêtres d'un bois de plateau à quelques kilomètres de la vallée de la Somme (X. COMMECY et V. BAWEDIN).

Hombleux, Bacquencourt : 11 nids. La colonie s'est déplacée de quelques centaines de mètres depuis le précédent recensement de 2000 où 37 nids étaient comptés ; ils sont construits dans de grands arbres en bordure du canal de la Somme (X. COMMECY et C. DANCOISNE).

La Neuville-lès-Bray : 4 nids. 1 nid en 2006 année d'installation. Colonie dans des Peupliers blancs en bordure d'un étang de la vallée de la Somme (L. GAVORY).

Longpré-les-corps-Saints : 48 nids. Colonie repérée en 2006 – année d'installation probable – avec 27 nids (comptage imprécis réalisé à longue distance) (X. COMMECY ; L. GAVORY).

Méricourt-sur-Somme : 13 nids (2 en 2006). Les nids sont sur des Aulnes d'un îlot d'un étang de la vallée de la Somme (X. COMMECY).

Péronne, Sainte Radegonde : 32 nids (16, 34, 17, 12, 17, 9 nids de 2001 à 2006), 51 nids en 2000. Nids sur des grands Frênes d'un îlot dans un étang périurbain. Colonie mixte avec des Grands cormorans (L. GAVORY ; X. COMMECY).

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 65 nids, 55 nids en 2000. Grosse colonie mixte où 5 espèces d'ardéidés nichent ainsi que la Spatule blanche *Platalea leucorodia* et la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* ; au total 224 nids de « hérons » (P. CARRUETTE).

Voyennes : 2 nids. Les Hérons sont dans une colonie de Grands cormorans ; la colonie située dans une peupleraie de la vallée de la Somme a été découverte cette année – les cormorans devaient déjà nicher en 2006 mais ils n'avaient pas été localisés précisément. Cette colonie n'est pas localisée au même endroit que celle comptée en 2000 (3 nids) et qui avait disparu depuis (X. COMMECY et C. DANCOISNE).

Total départemental : 535 nids en 20 colonies ; il y avait 481 nids en 8 colonies en 2000.

Il faut donc noter l'augmentation du nombre de colonies depuis le recensement de l'année 2000, en particulier en haute vallée de la Somme (de Corbie à Ham – 80) où l'on passe de 3 colonies (91 nids) à 10 (115 nids). Cet éclatement des grosses colonies en petites peut correspondre à une réponse à des dérangements ou à une meilleure utilisation du milieu (une zone d'alimentation tout en longueur), afin d'optimiser les efforts dus à la recherche de nourriture. Remarquons aussi que cette explosion du nombre de colonies ne s'est traduite que par une faible augmentation du nombre de couples installés (+ 54 couples soit +1.6 % par an) sur cette période de 7 ans. Les sites où l'on trouve les colonies semblent stables, la plupart se retrouvant année après année (celle de Boismont est connue depuis le milieu du 19^{ème} siècle) contrairement à ce que l'on observe dans les 2 autres départements picards. Qu'en sera-t-il pour les nouvelles apparues ces dernières années ?

Aisne :

Beaurieux, vallée de l'Aisne : 15 nids (minimum) sur des Peupliers. Remplace une colonie située à quelques centaines de mètres de là, qui s'est déplacée suite à des coupes d'arbres. (D. BAVEREL).

Condé-sur-Aisne, La Maisonnette : 11 nids sur des Peupliers en bordure de la rivière la Vesle. Site non connu en 2000 (R. KASPRZYK).

Courboin, les Aulnois : au moins 5 nids sur des Saules bas en bordure d'un étang de bois de plateau. Colonie découverte en 2003, non existante en 2000 (J. MORENIAUX).

Dury, marais de la Sommette : 10 nids (comptage imprécis, propriété privée inaccessible, au moins 3 nids avec des jeunes début mai), probablement une colonie récente dans ces marais dits de Saint Simon. Nids dans des grands arbres le long du canal de la Somme (Y. LE SCOUARNEC).

Fonsomme, rigole Noirieux : 1 nid dans un peuplier (D. BAVEREL).

Fossoy : 16 nids en vallée de la Marne (0 en 2000, 3 en 2003 et 5 en 2004) (A. BOUSSE-MART et L. GAVORY).

Lesquielles-Saint-Germain, Bois de Robbé : 46 nids (13 en 2000). Nids présents sur

différents types d'arbres : arbres morts, dépérissant ou sains (C. SCUOTTO et J. LEFEVRE). Fontenoy, Port - Fontenoy : 58 nids dans des grands arbres en bordure d'une gravière. 24 nids en 2000 (22 en 1994), on peut ainsi observer une forte progression du nombre de reproducteurs dans cette colonie de la vallée de l'Aisne (J.L. FOURMEAUX).

Saint-Quentin, réserve naturelle des marais d'Isle : 40 nids (44 nids en 2000, 10 en 1994). Nids en majorité sur des Peupliers parfois morts (D. BAVEREL).

Travecy : 31 nids sur des Saules en bordure d'un plan d'eau (L. GAVORY).

Total départemental : 223 nids en 10 colonies ; il y avait 81 nids en 3 colonies en 2000.

Le nombre de colonies et de couples reproducteurs a donc plus que doublé en 7 ans dans ce département. Ceci est dû à la fois à une augmentation de la taille de deux colonies déjà existantes lors de l'enquête précédente (Fontenoy et Lesquielles-Saint-Germain : 92 nids contre 37, la colonie de Saint-Quentin régressant légèrement) ainsi qu'à de nouvelles installations (5 cas).

Rappelons qu'il n'avait pas été repéré de colonies de reproduction du Héron cendré avant l'enquête de 1994 (7 colonies), ces installations s'étant révélées non pérennes pour la plupart d'entre elles, seules celles de Saint-Quentin et de Lesquielles-Saint-Germain subsistant ; l'histoire du Héron cendré est donc récente dans ce département.

Oise :

Ageux/ Pont-Sainte-Maxence, Bois de Vilette : 22 nids ; 33 juv. le 09/05 ; nouvelle colonie en bordure du marais de Sacy (A. LEKERVERN)

Saint-Pierre-es-champs : 6 nids (3 en 2006), 15 juv. le 06/05/07. Les nids sont sur des Ormes morts en bordure de l'Epte (H. DE LESTANVILLE).

Total départemental : 28 nids en 2 colonies ; il n'y avait pas eu de reproduction repérée 2000 (2 couples en 1994). L'Oise reste donc le parent pauvre de la région pour la reproduction de cette espèce où la nidification n'a été prouvée qu'en 1986 (découverte hivernale d'un nid et prouvée en 1987 à Villers-Saint-Sépulcre (LECOMTE 1988)

Total régional : 807 nids en 32 colonies ; il y avait 562 nids en 11 colonies en 2000 soit une progression de 5.2% par an du nombre de

couples nicheurs connus en 7 ans. Cette progression avait été de 7.4% entre 1994 et 2000.

Le tableau 1 rappelle les valeurs obtenues en Picardie lors des précédents recensements. L'augmentation constatée depuis le milieu du 20^{ème} siècle (période où l'espèce est déclarée légalement protégée) se poursuit.

Année	Nb. colonies	Nb. couples
1968	1	19
1974	1	30
1981	3	101
1985	3	209
1989	7	282
1994	15	538
2000	11	562
2007	32	807

Tableau 1 : Nombre de colonies et de couples de Hérons cendrés nicheurs en Picardie.

Grande aigrette *Egretta alba*

Somme :

Boismont : 3 nids. Première preuve de reproduction de cette espèce pour la Picardie avec 2 nids occupés chacun par 2 grands poussins et le troisième avec des poussins de petite taille au nombre indéterminé le 08 juin 2007 (X. COMMECY et F. BAROTEAUX). 2 nids avaient été repérés début avril (V. BAWEDIN et X. COMMECY). Cette reproduction était attendue, les observations de Grandes Aigrettes augmentant tant en hiver, aux périodes de migrations qu'en été. C'est dans la plus vieille colonie picarde qu'elle s'est déroulée cette année 2007 avec des prémices obtenus les années précédentes (fréquentation du site au printemps et construction de 2 nids en 2006 (L. GAVORY com. pers.). F. Sueur (2007) indique lui la présence de 10 nids occupés dans cette même colonie.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Somme :

Boismont : 7 nids avec des poussins le 08 juin (V. BAWEDIN, X. COMMECY et F. BAROTEAUX). L'espèce niche depuis 1996 (3 couples) dans ce bois et les effectifs fluctuent depuis entre une dizaine et une vingtaine de nids (17 en 2000...)

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 130 nids (P. CARRUETTE). Forte progression de cette colonie où 60 nids étaient recensés en 2000.

Total régional : Seuls deux sites (pour 137 nids) restent occupés depuis plus de dix ans dans la région alors que les observations de

cette espèce se multiplie en de nombreux sites favorables même loin du littoral.

Héron garde bœuf *Bubulcus ibis*

Somme :

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 27 nids (en 2 groupes : 2 au sein de la grande colonie mixte de « hérons » et 25 à quelques centaines de mètres au contact des individus captifs d'une grande volière. Là encore, forte augmentation du nombre de couples nicheurs depuis le précédent recensement (6 ou 7 nids) (P. CARRUETTE). La succession d'hivers plus ou moins doux favorise cette espèce qui se sédentarise et hiverne maintenant régulièrement en Plaine Maritime Picarde.

La première reproduction du Héron garde-bœufs dans notre région date de 1992 ; 1 couple jusqu'en 1994, 6 ou 7 en 2000 au P.O.M. (la reproduction observée à Boismont en 2000 ne s'est pas poursuivie les années suivantes.)

Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax*

Somme :

Péronne, Sainte-Radegonde : 1 individu probablement couveur le 06 avril (L. GAVORY). 2 ad. et 3 juv. seront vus à partir de début août et au moins jusque mi septembre sur le site (Sylvain BOURG et Mélanie) L'espèce a déjà niché sur ce site plusieurs années.

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 2 nids (au sein de la colonie de 25 Hérons garde bœufs (P. CARRUETTE). L'espèce est nicheuse régulière sur le site ; contrairement au Héron garde-bœufs,

le nombre de couples n'augmente pas bien que maintenant l'espèce hiverne elle aussi régulièrement.

Il n'avait pas été repéré de couple nicheur certain de cette espèce en 2000.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Somme :

Boismont : 2 nids. L'espèce est repérée le 08 juin, les couples sont au nid et ont un comportement territorial mais il n'a pas été repéré de poussins. La nidification est donc certaine mais pas encore la reproduction dans cette seconde colonie picarde pour l'espèce (X. COMMECY et F. BAROTEAUX).

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 25 à 27 nids (P. CARRUETTE). Dans ce site, l'espèce poursuit sa progression numérique après l'installation de l'an 2000 (6 couples).

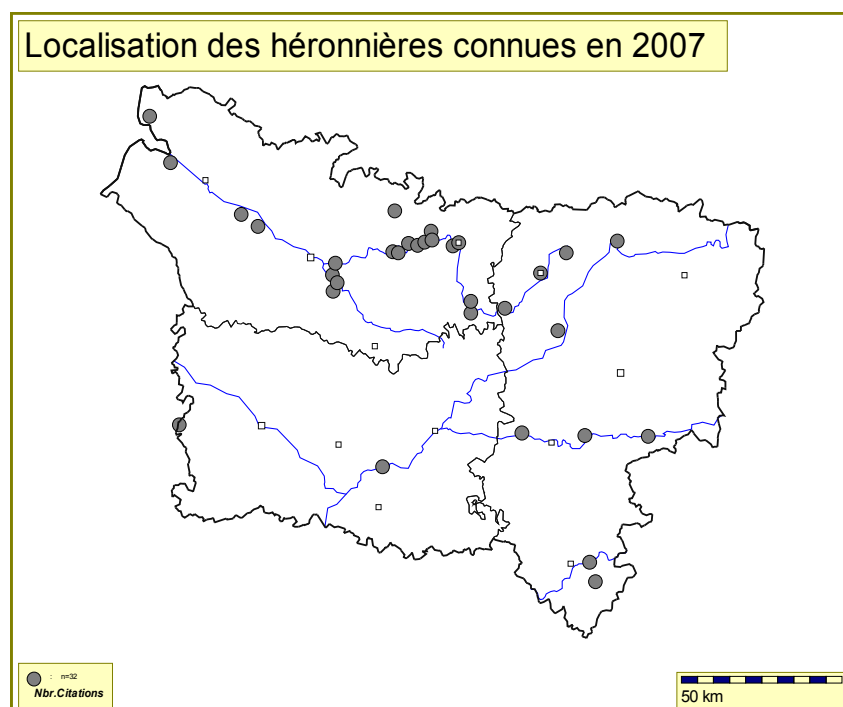
Total régional : 2 colonies, 27 à 29 nids.

Bibliographie

COMMECY X. (2001). Recensement des Hérons arboricoles nicheurs de France en 2000. Région Picardie. L'Avocette 2001 – 25 (1-2) p. 3 – 5.

LECOMTE Y. (1988). Première nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans l'Oise (60). L'Avocette 1988 – 12 (2) p. 9.

SUEUR F. (2007). Première nidification de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en Picardie. *Ornithos* 14-6 (2007) p. 388 -389.



Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2006 - 2007.

Par Xavier COMMECY

Tous les deux ans, il nous est demandé, sous l'égide du Ministère de l'Ecologie et avec une coordination du Muséum National d'Histoire Naturelle, de procéder au comptage des Grands cormorans hivernant en Picardie comme dans toutes les régions de France métropolitaine. Comme pour les bilans précédents, la coordination régionale a été confiée à Picardie Nature par l'intermédiaire de son réseau d'observateurs bénévoles.

Méthodologie

Inchangée depuis des années, cette même méthodologie permet de comparer les résultats enquête après enquête, que ce soit au niveau régional, national ou européen.

Le comptage hivernal a lieu à la mi janvier (et si possible aussi les autres mois d'hiver précédents ou suivants, toujours autour du 15 du mois). Seuls les comptages crépusculaires réalisés sur les reposoirs nocturnes sont pris en compte, ceci afin d'éviter de compter plusieurs fois un oiseau voyageant de zone humide en zone humide au cours d'une journée.

Résultats obtenus

Pour tous les sites, présentés par ordre alphabétique et par département, sont indiqués : la commune, le lieu-dit, l'effectif compté, le jour de comptage, le ou les noms des observateurs. Quand les données sont disponibles, des informations sur des comptages intermédiaires effectués sur ces sites sont indiquées ainsi que sur les effectifs présents de janvier 2005. Nous terminerons ce bilan par une comparaison avec les valeurs obtenues lors des comptages concertés précédents (COMMECY, 2005) de manière à mieux cerner l'évolution des populations hivernantes de cette espèce.

AISNE

Anizy-le-château, « les mal assises » : 78 le 14 janvier (J. PICHENOT). Il y avait 67 oiseaux à la mi janvier 2005 dans ce dortoir localisé en bord d'étang dans des Aulnes et des Peupliers.

Beautor : 251 le 15 janvier (A. BOUSSEMART et L. GAVORY) pour ce dortoir de la moyenne vallée de l'Oise. Il était régulièrement localisé les années précédentes à Tergnier et avait été déserté en 2005 suite à l'abattage des arbres supports.

Chamouille, Plan d'eau de l'Ailette : 42 le 16 janvier (D. BAVEREL). Dortoir sur des Peupliers en bordure d'un grand plan d'eau.

Présence les années précédentes :

Année	1999	2000	2001	2003	2005
Nombre	16	52	202	0	66

Condé-Suipe, Bassins de Guignicourt : 78 le 14 janvier (D. BAVEREL). Dortoir sur des Peupliers au bord des bassins de décantation.

Fossoy, Ile Saint Pierre : 63 le 27 janvier (A. BOUSSEMART). Ce dortoir est parfois localisé sur une commune voisine de la vallée de la Marne.

Présence les années précédentes :

Année	1999	2000	2001	2003	2005
Nombre	65	105	70	270	170

Pommiers, La croisette : 535 le 14 janvier (R. KASPRZYK).

Enorme dortoir au bord d'une ancienne gravière de la vallée de l'Aisne, qui accueillait aussi 258 oiseaux en octobre 2006, 358 en novembre, 396 en décembre puis 310 en février et 39 en mars. Il s'agit donc d'un effectif record enregistré au cours de cet hiver 2006 – 2007.

Présence les années précédentes :

Année	1999	2000	2001	2003	2005
Nombre	23	?	197	353	498

Saint-Nicolas-aux-bois, étang de la Papilloterie : 55 le 6 janvier (J. PICHENOT). Les oiseaux sont sur des peupliers au bord d'un étang forestier.

Saint-Quentin, marais d'Isle : 22 le 13 janvier (D. BAVEREL). 29 oiseaux seront comptés à la mi février puis 19 à la mi mars.

Tupigny : 45 le 15 janvier (D. BAVEREL). 30 oiseaux seront comptés sur ces mêmes Peupliers à la mi février puis 15 à la mi mars.

Vendeuil, Pré de Guiste : 22 le 14 janvier (A. BOUSSEMART et L. GAVORY). 332 oiseaux en 2005 (ce dortoir devait accueillir des oiseaux de la moyenne vallée de l'Oise cette année là). Les oiseaux sont posés sur des Peupliers d'une île dans une gravière.

Villers-en-Prayère, Bois de Villers : 424 le 15 janvier (R. KASPRZYK). 120 oiseaux en 2005. Pendant cet hiver 2006 – 2007, 139 oiseaux ont été comptés en octobre, 210 en novembre, 284 en décembre, 296 en février et 41 en mars.

Bilan départemental : 1615 oiseaux regroupés en 11 dortoirs (1253 oiseaux en janvier 2005 répartis en 6 dortoirs).

Comparaison avec les recensements précédents

Aisne	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	2	6	6	3	6	11
Nombre oiseaux	516	335	805	852	1253	1615

La progression du nombre de Grands cormorans hivernants dans ce département est nette.

OISE :

Chevrières, bassins de décantation : 120 le 14 janvier (A. LE KERVERN). Il y avait 180 oiseaux en janvier 2005 sur les Peupliers en bordure des bassins ; ils seront encore 176 en février 2007.

Couloisy, 34 le 14 janvier (P. et W. MATHOT).

Pontpoint, Moru : 130 le 15 janvier (J.P. FAGARD) ; les oiseaux passent la nuit sur un flot dans une gravière. Il y avait 93 oiseaux en 2005. Cet hiver, 220 sont présents le 20 février.

Les dortoirs de Longueil-Sainte-Marie et de Verneuil-en-Halatte qui accueilleraient respectivement 129 et 70 oiseaux en 2005 n'ont pas été actifs, semble-t-il, cet hiver (informations de W. MATHOT et T. DAUMAL).

Bilan départemental : 284 oiseaux regroupés en 3 dortoirs.

Comparaison avec les recensements précédents

Oise	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	0	2	0	2	4	3
Nombre oiseaux	0	54	0	437	476	284

Importante augmentation depuis la fin des années 90 (mais les dortoirs sont parfois situés en proche région parisienne voisine) mais pas de progression manifeste depuis 2003.

SOMME :

Abbeville, la Bouvaque : 25 le 15 janvier (P. DECORY et S. LEGRIS). Dortoir dans les arbres d'un marais intra urbain. Site non occupé chaque année.

Bergicourt : 64 le 13 janvier (S. CARON). Dortoir dans des Peupliers du fond de la vallée des Evoissons. Nouveau dortoir, en « remplacement » de celui de Famechon où 79 avaient été comptés en 2005.

Boismont : 35 le 14 janvier (T. RIGAUX). 49 en 2005. Le dortoir est un grand arbre en bordure de la Somme.

Breilly : 27 le 17 janvier (X. COMMECY). Ce dortoir sur des Peupliers de la vallée de la Somme « remplace » celui de La Chaussée-Tirancourt où les arbres ont été abattus. Dans ce dernier, 46 oiseaux avaient été comptés en 2005 (et 45 en 2003).

Chipilly : 127 le 14 janvier (X. COMMECY). Nouveau dortoir en moyenne vallée de la Somme sur des grands arbres (des Frênes).

Curly : 170 le 14 janvier (S. BOURG et M.). Peupliers de la vallée de la Somme.

Long : 142 le 12 janvier (X. COMMECY). 111 oiseaux en 2005 sur des grands Aulnes d'un marais de la vallée de la Somme.

Péronne, Sainte-Radegonde : 30 le 14 janvier (F. BLIN et T. NANSOT). Ce dortoir, le plus ancien de la haute vallée de la Somme, semble avoir éclaté en deux sous unités : ces 30 oiseaux additionnés aux 170 (comptés le même jour) de Curly (commune proche) donnent un total (200) proche de ce qui était habituellement observé sur ce seul site : 174 en 2005, 248 en 2004, 207 en 2003, 146 en 2002, 243 en 2001, 124 en 2000...

Saint-Quentin-en-Tourmont, Parc Ornithologique du Marquenterre : 182 le 14 janvier (P. CARRUETTE). 252 oiseaux en 2005.

L'habituel dortoir, souvent de petite taille, des falaises maritimes de **Ault** n'a pu être visité cette année.

Bilan départemental :
Comparaison avec les recensements précédents

Somme	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	4	3	6	9	8	9
Nombre oiseaux	523	461	711	672	767	772

772 oiseaux regroupés en 9 dortoirs (767 oiseaux en janvier 2005 répartis en 8 dortoirs). Grande stabilité donc après l'augmentation constatée au début des années 2000.

Bilan régional :

Picardie	1997	1999	2001	2003	2005	2007
Nombre dortoirs	6	10	12	14	18	23
Nombre oiseaux	1039	850	1516	1961	2496	2671

Le bilan régional montre qu'après la forte augmentation observée entre 2003 et 2005, on constate une certaine stabilité entre 2005 et 2007 (comme ceci est aussi constaté à l'échelle nationale d'après MARION 2007). L'augmentation du nombre de dortoirs dans ce contexte de stabilité du nombre d'oiseaux hivernants signe l'éclatement des dortoirs probablement en réponse aux tirs légaux (et d'autres ?).

Les quelques dortoirs suivis régulièrement montrent que la période de la mi janvier où est organisé ce comptage correspond bien cette année encore à la période de présence maximale hivernale de l'espèce dans notre région. Par exemple, Richard KASPRZYK a relevé dans l'Aisne :

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars
Pommiers	258	358	396	535	310	39
V-en-Prayères	139	210	284	424	296	41

Le départ des hivernant au cours du mois de février et le quasi abandon des dortoirs en mars est net.

Place de la Picardie dans le contexte national.

Nous pouvons comparer les résultats obtenus en Picardie avec les recensements nationaux de janvier 2005 et janvier 2007 (MARION, 2005 et 2007), bilans publiés depuis notre dernier compte rendu régional.

Hiver 2004 – 2005.

Au cours du mois de janvier 2005, ont été comptés 97675 Grands cormorans répartis sur 806 dortoirs dans pratiquement toute la France (92 départements concernés). La Picardie accueillait donc de l'ordre de 2.5 % des Grands Cormorans hivernants en France et 2.8 % des dortoirs. Ces valeurs montraient une légère reprise tant du nombre d'oiseaux (+ 4.6% par an entre 2003 et 2005 – bien loin des 15% d'augmentation entre 1970 et 1992, puis un ralentissement progressif pour n'atteindre qu'entre 1 et 2 % entre 1999 et 2003) que du nombre de dortoirs (+ 2.8 % par an).

En France, comme en Picardie, il n'y a pas de corrélation entre l'existence de tirs légaux sur les oiseaux (25264 Grands cormorans déclarés tués en 2004 – 2005 en France, une centaine dans la Somme par exemple) et l'évolution de la répartition des hivernants.

Pour l'anecdote, signalons la taille des plus gros dortoirs relevée en janvier 2005 : 2 dortoirs proches chacun de plus de 1000 oiseaux en Corse, 1150 dans la Marne, 1100 dans le Loir-et-Cher... (aucun dortoir de plus de 2000 oiseaux contre 2 en 2001). Les gros dortoirs picards avec 450 et 500 oiseaux sont loin d'être des dortoirs de très grande taille.

Hiver 2006 – 2007.

Cette fois ci, ce sont 99270 individus qui ont été comptabilisés en France, issus de 871 dortoirs localisés dans 94 départements. Ceci montre une poursuite de la stabilisation des effectifs de Grands cormorans hivernant en France depuis 1992 après les fortes hausses constatées dans les années 70 et 80. Cette stabilisation est due à la constance des effectifs reproducteurs depuis le début des années 90 dans les pays d'où proviennent la grande majorité des hivernants français (ainsi que l'ont montré la lecture de bagues colorées portées par certains grands Cormorans ou la reprises de bagues gravées sur des oiseaux morts : Pays-Bas, Allemagne, Danemark.

La moyenne est de 114 oiseaux par dortoir en France et les plus gros rassemblements concernent 1879 oiseaux au lac du Der, et 4 dortoirs entre 1000 et 1100 oiseaux.

Les tendances sont très variables d'un département à l'autre en ce qui concerne les augmentations ou diminutions du nombre d'oiseaux comptés. Cette année encore, il n'y a pas de relation mise en évidence entre la réalisation de tirs de régulation sur ces oiseaux et l'évolution des effectifs présents.

Pour ces deux hivers, la part des oiseaux recensés en Picardie représentait respectivement : 2.5 et 2.7 % des oiseaux ainsi que 2

et 2.8 % des dortoirs. La Picardie est donc une région assez marginale en ce qui concerne l'hivernage de cette espèce.

Bibliographie :

COMMECY X. (2005). Recensement des Grands cormorans *Phalacrocorax carbo*. Hiver 2004 – 2005. Région Picardie. *L'Avocette* – 2005 – 29 (1 – 2) p. 27 – 30.

MARION L. (2005). Recensement national des Grands Cormorans hivernant en France durant l'hiver 2004 – 2005. M.E.D.D., Lab. Evol. Des Systèmes Naturels et Modifiés, Université de Rennes, 32 p.

MARION L. (2007). Recensement national des Grands Cormorans hivernant en France durant l'hiver 2006 – 2007. M.E.D.A.D., D.N.P., Lab. Evol. Des Systèmes Naturels et Modifiés, Université de Rennes, 38 p.

Localisation des dortoirs de Grands Cormorans en 2007



Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Etude des densité et caractérisation du peuplement d'oiseaux de 2 bois communaux de la ville d'Amiens (80), les Bois Magneux et Fautimon. Printemps 2006.

Par Sébastien MAILLIER

Introduction

Le bois Magneux est situé sur la commune de Cottenchy et le bois du Fautimon, distant d'environ 500 mètres fait partie de la commune de Boves. Leurs altitudes maximales sont respectivement de 70 m et 90 m et ils surplombent la vallée de la Noye, affluent de l'Avre. Ces 2 bois d'une trentaine d'hectares (34 ha pour le Bois Magneux et 28 ha pour le Bois du Fautimon) appartiennent à la ville d'Amiens. Leur gestion est soumise au régime forestier ; elle est assurée par l'Office National des Forêts. Ils sont ouverts au public et relativement fréquentés le week-end. La strate arborée est constituée exclusivement de feuillus. Le groupement forestier est de type chênaie-hêtraie-charmaie, traité le plus souvent en futaie régulière de Chêne et plus rarement de Hêtre à partir d'un taillis sous futaie initial (davantage de vieilles futaies de Chênes au bois du Fautimon). Le Bois de Boves est un grand bois privé qui est géographiquement très proche de ces deux bois communaux.

En matière de proportion des différentes essences (ONF, 1988), le Bois Magneux comptait en 1974 44% de Chênes, 12% de Hêtres et 44% d'autres espèces. Dans le même temps, le Bois du Fautimon comptait 66% de Chênes, 15 de Hêtres et 17% seulement pour les autres espèces. Cette domination du Chêne au Bois du Fautimon est un point majeur dans l'analyse et la discussion qui vont suivre.

Objectif de l'étude :

1°) comparer le peuplement des 2 bois en oiseaux forestiers durant la période de reproduction et obtenir des indices de nidification (déduction du statut reproducteur par les comportements notés sur le terrain) ;
2°) tenter de corréliser les différences significatives observées aux grands types de milieux boisés présents au sein de chaque site ;

3°) proposer des réorientations pour la gestion sylvicole, dans la mesure du possible.

Méthodologie :

* Sont pris en compte pour l'analyse 10 passages dans chaque bois réalisés entre le 21 février et le 23 juin 2006, assez souvent par temps calme, avec consignation des paramètres météorologiques : température, vent, conditions générales. Ces passages, échelonnés dans le temps, devaient permettre de contacter le maximum d'espèces, tant sédentaires que migratrices.

* Les 10 passages étaient alternés entre Patrick FIOLET et moi-même pour une meilleure fiabilité des résultats ; les acuités visuelles et auditives pouvant varier d'un observateur à un autre. D'autres passages ponctuels hors protocole ont parfois été réalisés.

* L'espacement des visites était de 2 semaines en moyenne (5 jours minimum, 21 maximum) en évitant si possible le dimanche matin (davantage de promeneurs).

* Durée des prospections : de 1h15 à 2 heures selon un circuit défini le 11 février et respecté à la lettre.

* Horaires en matinée : début entre 8h00 et 9h45 – fin entre 9h30 et 11h25

* Espèces notées : toutes celles qui utilisent le bois (halte, gagnage, vol local). Sont exclues les espèces en migration active au-dessus des bois et celles repérées hors des limites des boisements.

* Les comportements ont été notés scrupuleusement : vol, cri, mâle chanteur, couple, nid, nourrissage...

* Les effectifs ont été estimés pour toutes les espèces, sur la base des cheminements opérés en portant une attention plus forte sur les espèces d'intérêt patrimonial ou celles en faible densité apparente (ex : 1 chanteur de Pigeon colombin, 1 couple de Fauvette des jardins...)

* Une cartographie sur carte 1/25000^{ème} des espèces en faible densité au vu des premières prospections (Pigeon colombin, Grosbec,

Roitelet triple bandeau, Pic épeichette...) a été dressée sur le terrain.

* Suite aux indices comportementaux relevés à chaque passage, un bilan en fin de saison reprenant les indices de nidification possible, probable, certain (critères internationaux recommandés par l'E.O.A.C.) a été extrapolé.

* Les paramètres retenus pour réaliser le comparatif (indicateurs) sont :

Nombre total d'espèces ;
 Nombre d'espèces nicheuses possibles ;
 Nombre d'espèces probables à certaines ;
 Nombre de couples de chaque espèce et de l'ensemble des espèces ;
 Nombre d'espèces d'intérêt patrimonial (assez rares en Picardie et/ou inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et/ou déterminantes à l'inventaire ZNIEFF régional BARDET et *al.*, 1998).

Dates	Bois du Fautimon	Bois Magneux
Calage protocole	11 février SM/ PF	11 février SM/ PF
1 ^{er} passage	26 février PF	21 février SM
2 ^{ème} passage	5 mars SM	12 mars PF
3 ^{ème} passage	10 mars PF	21 mars SM
4 ^{ème} passage	31 mars SM	1 ^{er} avril PF
5 ^{ème} passage	16 avril PF	15 avril SM
6 ^{ème} passage	2 mai SM	3 mai PF
7 ^{ème} passage	15 mai PF	13 mai SM
8 ^{ème} passage	25 mai SM	27 mai PF
9 ^{ème} passage	6 juin PF	9 juin SM
10 ^{ème} passage	23 juin SM	23 juin PF

Tableau 1 : Planning des prospections en 2006

Malgré le nombre important de passages spécifiques, les indices de nidification ne sont pas faciles à établir et ce pour plusieurs raisons :

1°) il n'est pas toujours aisé d'affirmer que le milieu est adéquat pour l'espèce. Ainsi, nous considérons ici le Pic noir de passage en partant du principe que le bois du Fautimon est de taille trop restreinte pour accueillir l'espèce (site du nid notamment), d'autant plus qu'un bois privé, beaucoup plus vaste, le bois de Boves, est situé juste au nord et présente de meilleures potentialités d'accueil. Nous aurions pu toutefois lui accorder un statut de nicheur possible.

2°) ce n'est pas parce qu'un couple est noté qu'il y a obligatoirement nidification probable. Que penser d'un couple de Pie ou de Tourterelle turque posés ? Que faire d'un couple de Perdrix grise notée à une reprise à l'intérieur du bois ? Il y a donc des incertitudes, liées là aussi à la notion d'habitat « adéquat ».

3°) ce n'est pas parce qu'un oiseau n'est pas chanteur qu'il ne niche pas (cas de la Mésange nonnette à Fautimon), surtout lorsque l'habitat est très favorable.

4°) à l'inverse, ce n'est pas parce qu'un mâle chanteur est détecté que l'espèce est forcément nicheuse : il faut notamment tenir compte des dates de migration et intégrer la notion de chanteur en migration (ex : Pouillot siffleur, Roitelet triple bandeau...). Là aussi une part de subjectivité persiste et le statut n'est pas simple à établir.

Résultats

Ils figurent dans le tableau ci-dessous qui compare les statuts et le nombre de couples dans chacun des bois.

	Bois du Fautimon	Bois Magneux	Cumul
Superficie	28 ha	34 ha	
Nb. d'espèces recensées	46	41	51
Nb. d'espèces nicheuses supposées	38	37	44
Nb. d'espèces remarquables	2	0	2
Nicheurs certains (REC)	5	5	
Nicheurs probables (RPB)	18	18	
Nicheurs possibles (RPO)	15	14	
De passage/halte (P, M, H)	8	4	
Nombre de couples estimés	57 à 108	53 à 95	

Tableau 2 : synthèse des principales données.

Les principaux commentaires portant sur la synthèse ci-dessus et sur les tableaux comparatifs par espèce sont les suivants :

Tout d'abord, le nombre d'espèces recensées est plus élevé au bois du Fautimon (46 espèces) alors que celui des espèces considérées comme nicheuses est quasiment identique. Le Bois du Fautimon apparaît donc comme plus attractif pour l'avifaune en halte ou en gagnage (disponibilités alimentaires supérieures ?). Les espèces de passage notées exclusivement dans ce bois sont les Grives mauvis et litornes (plutôt frugivores), le Serin cini, le Faucon crécerelle et le Pic noir.

Le nombre de couples, toutes espèces confondues, est un peu supérieur dans le bois du Fautimon avec une estimation moyenne de 79 couples contre 71 dans le Bois Magneux.

Les espèces les plus abondantes en densité sont le Rougegorge familier (7 couples dans le Bois du Fautimon, 6 dans le Bois Magneux) et le Troglodyte mignon (7 couples dans le Bois Magneux, 5 dans celui du Fautimon). Suivent ensuite la Fauvette à tête noire et le Pinson des arbres (5 couples respectifs dans chaque bois) et enfin la Mésange charbonnière et le Merle noir qui comptent 5 couples dans le Bois Magneux, et 4 dans le Bois du Fautimon. Il n'y a pas

vraiment de surprise, ces espèces sont probablement parmi les plus communes des milieux boisés de Picardie.

Le détail des observations brutes figure en annexe du présent travail et mentionne en plus les résultats des visites hors protocoles conduites ce printemps.

Plusieurs espèces, typiques des milieux forestiers gérés extensivement et plutôt de grande superficie, ont été détectées dans le bois du Fautimon : le Pic mar, le Pic noir, le Roitelet triple bandeau, et le Pouillot siffleur en sont les meilleurs exemples.

Discussion

Quelques visites hors protocoles dans le bois du Fautimon ont apporté des informations complémentaires et montrent bien l'importance de la pression de prospection. Ainsi, la Mésange huppée, jamais contactée lors des 10 passages habituels, est notée au chant à 2 reprises (en théorie, nicheur possible) et le Pic épeichette est noté 3 fois plus souvent hors protocole que durant le suivi protocolisé (il serait nicheur probable si on prenait en compte toutes les observations 2006). La Chouette hulotte viendrait s'ajouter également.

D'ailleurs, si nous jetons un coup d'œil sur les prospections conduites ces dernières années, 2 données sont plus particulièrement intéressantes : 1 chanteur de Grive draine le 24/02/2003 dans le Bois Magneux (espèce pas du tout notée durant le suivi en 2006) et 1 chanteur de Gobemouche gris dans le bois du Fautimon le 08/06/2003.

Toutes ces réserves étant émises, voici à présent les principaux facteurs écologiques pouvant expliquer certaines différences tant en terme de statut reproducteur que de densité en nicheurs.

Espèces favorisées par une clairière arbustive (Bois Magneux)	Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Perdrix grise.
Espèces favorisées par la proximité de la zone humide (Bois du Fautimon)	Coucou gris, Lorient d'Europe.
Espèces favorisées par les fouillis, ronciers, bois morts (Bois Magneux)	Merle noir, Roitelet huppé, Troglodyte mignon.
Espèces favorisées par les lianes (lierre) (Fautimon)	Roitelet triple bandeau.

Espèces favorisées par les futaies de hêtre* (Fautimon)	Grosbec casse-noyaux, Lorient d'Europe, Pouillot siffleur.
Espèces favorisées par la présence du chêne (loges, glands...) (Fautimon)*	Geai des chênes, Mésange bleue, Pic épeiche, Pic mar.
Espèces favorisées par des haies « bocagères » et des pâtures (Fautimon)	Bruant jaune, Pie bavarde, Verdier d'Europe, Pigeon ramier

Tableau 3 : préférences écologiques des espèces inventoriées en 2006

* D'après les sources de l'ONF, il y avait en 1974 : 20 tiges de Chênes / ha à Magneux contre 34/ha au Fau Timon. Il y avait aussi un peu plus de tiges de Hêtre / ha dans le Bois du Fautimon (5 fois moins toutefois que le chêne).

Même si ce tableau, basé sur les optimums écologiques des espèces définis dans la littérature, (GÉROUDET, 1998, JOVENIAUX, 1993) est riche en enseignements, tout n'est pas toujours logique. Ainsi, le Rougegorge et l'Accenteur mouchet sont par exemple plus répandus dans le bois du Fautimon alors que la strate arbustive est plus favorable dans le bois Magneux. La Sittelle est davantage présente dans le bois Magneux alors qu'il y aurait plus de loges dans le bois du Fautimon...

Conclusion

Ces 2 bois de « Boves », très proches géographiquement et tous deux exclusivement boisés en feuillus, présentent de nombreuses similitudes : 37 espèces en commun sur les 51 recensées, 21 espèces dont le statut reproducteur est semblable. Le bilan fait tout de même ressortir bien des différences. Ces dernières s'expliquent du fait de la proximité de la rivière pour le bois du Fautimon, à la présence d'une futaie de chênes plus âgée au sein de ce dernier, et à la présence d'une clairière issue de coupe de régénération au sein du bois Magneux qui favorise un cortège d'oiseaux davantage liés à la strate arbustive basse.

Bien que peu d'espèces recensées soient remarquables au plan régional et qu'aucune ne soit menacée (GAVORY, 1995), l'étude a permis d'obtenir des indices d'une espèce inconnue jusqu'alors dans le département de la Somme et peu commune en Picardie, le Pic mar, lié étroitement aux vieilles chênaies. Dans le cadre du prochain plan d'aménagement forestier, prévu en 2008, il serait donc important de conserver les vieux îlots de boisement, afin de préserver cette

espèce d'intérêt patrimonial. D'autres espèces typiquement forestières ont également été mises en évidence, essentiellement dans le bois du Fautimon : Pic noir (assez rare au plan régional), Pouillot siffleur, Roitelet triple bandeau, Grosbec cassenois. Tout ceci confirme visiblement l'intérêt ornithologique supérieur de dernier.

Bibliographie.

Bardet O., Coppa G., Flipo S., François R., Hauguel J-C., Salvan S., (1998). *Modernisation de l'inventaire ZNIEFF. Document de synthèse.* Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Conseil Régional de Picardie, Ministère de l'Environnement, Union européenne, 86 pages + annexes.

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 2000 – *Référentiels d'évaluation sur la faune et la flore de Picardie.*

GAVORY L. (coord.) (1995). *Oiseaux nicheurs menacés de Picardie.* Centrale Ornithologique Picarde, Conseil Régional de Picardie, DIREN Picardie, 60 pages.

GÉROUDET P., 1998 – *Les Passereaux d'Europe. Tomes 1 & 2.* Delachaux & Niestlé. 917 pages.

JOVENIAUX A. (Coord.), 1993 – *Atlas des Oiseaux nicheurs du Jura.* Groupe Ornithologique du Jura. 430 pages.

ONF, 1988 – *Forêt de la Ville d'Amiens, Bois Magneux et Fau Timon, procès verbal d'aménagement 1988-2007.* 82 pages.

S. MAILLIER,
13 rue de Montdidier,
80440 BOVES
(avec le concours de P. FIOLET,
21 route de Gentelles,
80440 BOVES)

Date					21-févr	12-mars	21-mars	01-avr	15-avr	03-mai	13-mai	27-mai	09-juin	23-juin
heure					8h40-10h	9h-10h15	8h30-10h05	8h50-10h15	9h50-11h20	8h-9h30	9h40-11h10	8h45-10h25	8h35-10h15	8h15-9h35
observateur					SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF
température					1,5°	0°	0°	8°	10°	12°	16,5°	13°	13,5°	14°
temps		nombre de couples			pluie	soleil	pluie	soleil	grésil	soleil	nuages	soleil	soleil	couvert
vent	statut	mini	maxi	moyen	N 35	N20	N 20	venté	N faible	nul	O 25	venté	faible	faible
Accenteur mouchet	RPO	0	1	0					1C					
Bruant jaune	P				1v									
Buse variable	RPO	0	1	1								1		
Corneille noire	RPB	1	3	2	2, x cris	6	2	3	qqs	3	qqs	3	1	2
Coucou gris	RPO	0	1	1					1C	1			1C	
Etourneau sansonnet	RPO	0	1	1		4								
Faisan de Colchide	RPB	1	1	1		1C	1C	1C	3C	1C	1C		1C	
Fauvette à tête noire	RPB	4	6	5				3C	5C	2C	4C	5C	5C	5C
Fauvette des jardins	RCE	1	2	1								2 c		1C
Fauvette grisette	RPO	0	1	1						1C	1C			
Geai des chênes	RPB	1	2	1	2		2	4	cris			2		1
Gobemouche gris	RPO	0	1	0							1			
Grimpereau des jardins	RPB	2	3	2	2C	1C	2C	2	2C	1	3C		2C	1C
Grive musicienne	RPB	1	2	2	1C	2C	2C	2	2C	2C	1C	1C	1C	1C
Grosbec casse-noyaux	RPB	1	1	1		2			cri	1	1		1	
Hypolaïs polyglotte	RPO	0	1	0									1C	
Merle noir	RCE	3	6	5	4	2	qqs	2C+1	1C	nich + 5	4C	>5C	3C	3C
Mésange à longue queue	RPB	2	3	2	14	8	x, 2	2	3c	2	cris	2		> 10
Mésange bleue	RCE	3	4	3	2C	2C	3C	4C	3C	2C	3C	2c	J.	3C
Mésange boréale	RPO	0	1	1		1		2						
Mésange charbonnière	RCE	4	5	5	2C	3C	3C	5C	5C	2C	4C	2C	J.	> 5
Mésange huppée	RPB	1	2	1	1C		2C				1C		1	
Mésange nonnette	RPO	0	1	1					1				1	
Perdrix grise	RPO	0	1	0								1c		
Pic épeiche	RPB	2	3	2	1	2	1C	6	1c	4	2C	2	5	1
Pic épeichette	RPB	1	1	1	1				1C				1	
Pic vert	RPB	1	1	1				1	1C		1C		1	
Pie bavarde	RPO	0	1	0		2								
Pigeon colombin	RPO	0	1	1							1C			
Pigeon ramier	RPB	2	3	2	1C	1	1C	2C	1C	2C	2C	2C	3C	2C
Pinson des arbres	RPB	4	6	5	1C	1c	3C	3C	3C	2C	4C	>5C	5C	5C
Pinson du nord	P						> 60							
Pouillot fitis	RPO	1	1	1					1C		1C			
Pouillot véloce	RPB	3	4	3				3C	4C	1C	3C		3C	3C
Roitelet huppé	RPB	1	1	1	3		1C							1C
Rougegorge familier	RPB	4	6	5	1C	2C	2C	2C	5C	2C	5C	3C	5C	5C
Sittelle torchepot	RCE	3	6	4	1C	1C	4C	3C	5C	2C	3C	2C	2C	1
Tourterelle des bois	RPO	1	1	1									1C	1C
Tourterelle turque	P							1c						
Troglodyte mignon	RPB	5	10	7	3C	2C	3C	4C	10C	3C	5C	10C	8C	5C
Verdier d'Europe	P, H				2	3			1v					
Total		53	95	71	c : couple				C : mâle chanteur		italique : cri			
NB : chouette hulotte chant le soir du 8 mars					P : passage			RPO : rep. possible			M : migrateur			
T : tambourinage					RCE : rep. certaine			RPB : rep. probable						

Bois Magneux

date					26/2	5/3	10/3	31/3	16/4	2/5	15/5	25/5	6/6	23/6	6/3	7/3	14/3	16/3	19/3	7/4
heure					8h15-9h30	9h05-10h35	8h45-10h15	8h55-10h55	8h45-10h15	8h30-10h15	8h15-9h45	9h30-11h25	8h30-9h45	8h50-10h20	8h45-9h15	8h45	8h30-9h	8h35-9h30	9h-10h45	8h30-9h45
observateur					PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	PF	SM	SM	SM	SM	SM	SM-PF	SM
température					1,5°	1°	12°	12°	9°	10°	12°	15°	12,5°				0°		1,5°	2°
vent	statut	min	max	moy		N 35	NO 30	OSO 30	nul	nul	O 30	SO 40	faible	très faible			faible		NE 25	nul
Accenteur mouchet	RPB	1	2	1		2C	1C	1C	1	1C				1C						1m
Bouvreuil pivoine	RPO	0	1	1			1			1										1m
Bruant jaune	RPO	0	1	1		1	1C			1		1						1C		
Buse variable	P				1															
Cornille noire	RPB	2	5	3	6	>5	>10	10	>5	qqs	>5	4	2	qqs						
Coucou gris	RPB	1	1	1					1C	1	1C	1C	1							
Etourneau s.	RPO	1	2	1		1C					2	1								
Faisan de Colchide	RPB	1	1	1			1	1C	1	1C	1			1C						1C
Faucon crécerelle	P												1							
Fauvette à tête noire	RPB	4	8	5				5C	5C	5C	3C	8C	3C	4C						
Fauvette des jardins	RPO	0	1	1						1C										
Geai des chênes	RPB	2	3	2	6	1	3	2+2	3	3	2	1		1						
Grimpereau jardins	RPB	2	2	2	1	2C	3	2C		2C	1C	2C		2C					2C	
Grive litorne	M				3															
Grive mauvis	M							cris												12
Grive musicienne	RPB	2	3	2		3C	2C	1C	3C	2	3C	1C	2C	1C						
Grosbec casse-noyaux	RPB	2	3	2			5	>5		cri					1C				2v	
Loriot d'Europe	RPB	1	1	1						1C	1	1C								
Merle noir	RPB	3	6	4	2C		5C	2C	3C	3C	5C	4C	4C	3C						
Més. longue queue	RPB	2	2	2	>5	6	>5	cris	>5	2c	4		5	2						
Mésange bleue	RCE	3	5	4	5C	4C	2C	3C	5C	3C	3C	1C	3	2C						
Mésange boréale	RPO	0	1	1	1	1C														
Més. charbonnière	RCE	3	5	4	1C	3C	3C	3C	5C	4C	2C	5C	2j	J.						
Mésange huppée	hors																	1C		1C
Mésange nonnette	RPO	0	1	0		1	2							1	1					
Pic épeiche	RCE	2	3	2	2	1c	2C	2T	3	4	3	1C	2J.	2				2C	3T	
Pic épeichette	RPO	0	1	1					1						1C	1C				1C
Pic mar	RPO	0	1	1		1		1C												
Pic noir	P					1														
Pic vert	RPO	1	2	1		1	1	1C	1	1	1C	1					1C			2C
Pie bavarde	RPB	1	1	1	1	cris	1	2	2	1	2	1	1C	2j						cris
Pigeon colombin	RPO	0	1	1										1C						
Pigeon ramier	RPB	2	4	3		1C	1C	2C	2C	4C	3C	2C	2C	2C		2C				2C
Pinson des arbres	RPB	3	7	5	>5	3C	4C	3C	3	4C	4C	7C	5C	4C						
Pinson du nord	M								1							1				2
Pouillot fitis	RPO	1	2	1					2C	2C										
Pouillot siffleur	RPO	0	1	1						1C										
Pouillot véloce	RPB	3	6	4				8C	5C	3C	4C	4C	5C	3C						
Roitelet huppé	RPO	1	1	1			2				1C								1	
Roit. triple bandeau	RPO	0	1	0				1C												
Rougegorge familial	RCE	5	9	7	1	1C	2C	3C	5C	9C	4j	9C	3C	5C						
Serin cini	P										1C									
Sittelle torchepot	RCE	2	4	3	3	2-3	2C	2C	>5	1C	2C	1C	1c	5						
Tourterelle des bois	RPO	0	1	1								1C		1C						
Tourterelle turque	P						1			1										1C
Troglodyte mignon	RPB	5	8	6	1C	2C	2C	3C	8C	5C	5C	5C	3C	5C						
Verdier d'Europe	RPB	1	1	1	>10	cris	>5		1C	1C			1C							
Bois du Fautimont		57	108	79		c : couple			C : mâle chanteur				T : tambourinage							
après 6/03, hors protocole (Pic mar)						M : migrateur			RPB : rep. probable				RPO : rep. possible				P : passage			
									RCE : rep. certaine				gras : hors site				italique : cri			

Le STOC – EPS en Picardie

Année 2007, septième année.

Par Xavier COMMECY

Présentation de la saison 2007.

Les nouveautés pour cette septième saison de S.T.O.C.-E.P.S. (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple) que nous présentons comme habituellement en suivant le plan défini pour les précédents bilans : 5 nouveaux carrés ont été suivis : 2 dans l'Oise par William MATHOT (qui explore un second carré) et 1 par Mathieu T'FLACHEBBA ainsi que 3 dans la Somme par Stéphane CARON, Guillaume HOUDANT et Olivier PICHARD tous trois près d'Amiens. Malheureusement le suivi de certains carrés échantillonnés en 2006 n'a pu être réalisé (4 dans l'Oise, 1 dans l'Aisne et 3 dans la Somme).

Ce sont ainsi 24 personnes pour 28 carrés qui ont participé à l'enquête cette année, valeurs en légère régression par rapport aux années précédentes. Toutes ces personnes sont bien évidemment vivement et sincèrement remerciées pour leur investissement, certains en étant à leur septième saison de relevés sans interruption.

Cette saison la répartition départementale s'établit ainsi : 7 carrés dans l'Aisne, 13 carrés dans l'Oise et 8 carrés dans la Somme.

Les passages ont été réalisés entre le 15 avril et le 14 mai pour le premier passage et entre le 16 mai et le 30 juin pour le second. La répartition par pentade s'établit ainsi :

Premier passage	A	A	A	A	M	M	M
Nombre de cas	3	4	5	6	1	2	3

Second passage	M	M	M	J	J	J	J	J	J
Nombre de cas	4	5	6	1	2	3	4	5	6

Tableau 1 : dates des passages. (1 carré n'a pu faire l'objet que d'un passage)

Les milieux échantillonnés.

Les 280 points échantillonnés se répartissent ainsi que l'indique le tableau 2

Milieu	Aisne	Oise	Somme
Forêts de feuillus	6	46	8
Forêts mixtes		11	1
Forêts de conifères		2	1
Milieus buissonnants		9	2
Pelouses sèches	1	1	1
Grandes cultures	28	31	42
Prairies non cultivées	13	2	2
Cultures + prairies	11	6	7
Vergers	2	2	1
Milieu bâti	5	16	13
Milieus aquatiques	4	2	2
Rochers terrestres		2	
Total	70	130	80

Tableau 2 : Milieux échantillonnés, nombre de points.

Soit une répartition régionale qui s'établit comme suit (et une comparaison avec la répartition nationale d'après les données du Corine LandCover)

Milieu	Picardie 2007	France
Forêts	26 %	16 %
Buissons	4 %	11 %
Pelouses	1 %	1 %
Milieus cultivés	53 %	55 %
Milieu bâti	12 %	15 %
Milieu aquatique	3 %	2 %

Tableau 3 : Milieux échantillonnés, comparaison Picardie/France.

On peut ajouter qu'au sein de la catégorie « milieux cultivés », les grandes cultures représentent à elles seules 69% (et même 80 % dans le département de la Somme) des milieux échantillonnés, ce qui est assez caractéristique de notre région.

Résultats 2007 :

Bilan par points.

Comme chaque année, seule la valeur la plus élevée des deux passages a été gardée pour chaque espèce et pour chaque point. Ce sont ainsi 3720 contacts – espèce qui ont été réalisés ; 107 espèces différentes déterminées cette année (108 en 2006) et pour 7791 individus comptés (8621 en 2006). Citons de manière anecdotique l'apparition ou la

réapparition dans cette liste de la Bernache du Canada, du Fuligule milouin, du Goéland leucophée, de la Gorge bleue à miroir, du Guépier d'Europe en 1 point ; du Grèbe huppé, du Milan noir et de la Rousserolle effarvate en 2 points et du Merle à plastron en 5 points. Et la disparition de cette liste de l'Alouette lulu, du Blongios nain, du Bec croisé des sapins, de la Grive litorne, de l'Hypolaïs icterine, du Phragmite des joncs, du Pluvier doré et de la Sarcelle d'été qui avaient été repérés en 1 point en 2006 et du Hibou moyen duc repéré en 2 points ; les conditions de recherche pour cette enquête ne sont pas adaptées à ces espèces.

Est-il nécessaire de rappeler que comme chaque année, l'analyse de la richesse spécifiques des différents points d'écoutes montre les mêmes résultats : les milieux de grandes cultures accueillent peu d'espèces d'oiseaux, les milieux diversifiés en abritent eux un maximum, même si ce sont des milieux cultivés.

Les espèces les plus fréquentes :

Comme chaque année, nous donnons le « top 10 » des espèces contactées le plus souvent cette année – rappelons le sur un maximum théorique de 280 (et le classement des années 2006 à 2001). Enorme bouleversement !, le Merle noir a perdu sa première place, il est deuxième...

- 1) Pigeon ramier (2,2, 4, 4, 8,2) ;
- 2) Merle noir (1, 1, 1, 1, 1, 1) ;
- 3) Pinson des arbres (3, 4, 3, 2, 3,3) ;
- 4) Corneille noire (4, 3, 2, 2, 6,5) ;
- 5) Fauvette à tête noire (5, 5, 5, 5, 3,4) ;
- 6) Troglodyte mignon (7, 7, 8, 5, 9,6) ;
- 7) Mésange charbonnière (7, 9, 9, 11, 10,7) ;
- 8) Alouette des champs (6, 8, 6, 6, 4,9) ;
- 9) Pouillot véloce (9, 6, 7, 7, 9,8) ;
- 10) Etourneau sansonnet (10, 11 en 2005)

Comme chaque année nous pouvons constater la stabilité de ce classement, les changements indiqués étant minimes. Et oui, le Merle noir que l'on pensait indétrônable a perdu sa première place !

Liste systématique : (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux repérés)

Espèces présentes dans plus de 60% des points (soit plus de 168 contacts).

Pigeon ramier (211/720), Merle noir (209/402), Pinson des arbres (206/370), Corneille noire (203/543), (4 espèces).

Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 140 contacts).

Fauvette à tête noire (182/286), Troglodyte mignon (147/222) (2 espèces).

Espèces présentes dans plus de 40% des points (soit plus de 112 contacts).

Mésange charbonnière (135/224), Alouette des champs (133/374), Pouillot véloce (121/156) (3 espèces)

Espèces présentes dans plus de 30% des points (soit plus de 84 contacts).

Etourneau sansonnet (105/479), Grive musicienne (102/131), Bruant jaune (92/132), Rouge gorge (86/112) (4 espèces)

Espèces présentes dans plus de 20% des points (soit plus de 56 contacts).

Mésange bleue (82/145), Fauvette grisette (80/111), Coucou gris (76/83), Hirondelle rustique (74/256), Tourterelle turque (62/127) (5 espèces).

Espèces présentes dans plus de 10% des points (soit plus de 28 contacts).

Perdrix grise (55/166), Faisan de Colchide (55/74), Accenteur mouchet (53/67), Bergeronnette printanière (53/90), Moineau domestique (52/360), Pic vert (52/52), Rossignol philomèle (49/66), Bruant proyer (47/68), Pic épeiche (47/53), Fauvette des jardins (47/60), Corbeau freux (45/259), Tourterelle des bois (44/54), Martinet noir (42/206), Verdier d'Europe (38/56), Hypolaïs polyglotte (36/45), Pie bavarde (33/46), Linotte mélodieuse (32/60), Sittelle torchepot (31/39), Pouillot fitis (29/44) (19 espèces).

Espèces présentes dans moins de 10% des points (soit moins de 28 contacts).

Grimpereau des jardins (27/29), Geai des chênes (27/36), Bergeronnette grise (25/35), Buse variable (25/29), Hirondelle de fenêtre (24/124), Lorient d'Europe (23/25), Rouge queue noir (22/27), Chardonneret élégant (20/40), Faucon crécerelle (17/17), Héron cendré (17/24), Mésange à longue queue (16/33), Poule d'eau (16/25), Canard colvert (15/58), Tarier pâtre (15/23), Pigeon biset (13/67), Pigeon colombin (13/18), Pipit des arbres (13/15), Serin cini (12/15), Mésange nonnette (10/13), Bouvreuil pivoine (10/12), Goéland argenté (9/31), Mouette rieuse (9/40), Choucas des tours (8/29), Gros bec (8/10), Locustelle tachetée (7/7), Caille des blés (7/7), Pic mar (7/7), Roitelet triple bandeau (6/8), Pipit farlouse (6/14), Grive draine (6/6), Pic noir (6/6), Roitelet huppé (5/5), Merle à plastron (5/5), Chouette hulotte (5/5), Goéland brun (4/10), Gobe mouche gris (4/4), Rouge queue à front blanc (4/4), Martin pêcheur

(4/4), Pie grièche écorcheur (4/6), Rousserolle verderolle (4/5), Traquet motteux (3/4), Epervier d'Europe (3/3), Foulque macroule (3/6), Mésange huppée (3/3), Vanneau huppé (3/7), Busard Saint Martin (3/3), Bruant des roseaux (3/3), Busard des roseaux (3/4), Tarier des prés (3/3), Pic épeichette (3/3), Tadorne de belon (3/4), Chevalier guignette (2/3), Perdrix rouge (2/2), Grèbe huppé (2/9); Moineau friquet (2/8), Bergeronnette des ruisseaux (2/2), Grand cormoran (2/3), Faucon hobereau (2/2), Fauvette babillarde (4/4), Cygne tuberculé (2/3), Pouillot siffleur (2/2), Milan noir (2/2); Rousserolle effarvatte (2/2), Grive mauvis (1/1), Gobe mouche noir (1/1), Busard cendré (1/1), Bernache du Canada (1/2), Fuligule milouin (1/1), Goéland leucophaée (1/1), Gorge bleue à miroir (1/1); Guêpier d'Europe (1/1) (71 espèces).

Les espèces les plus abondantes.

Cette liste des espèces les plus abondantes renseigne bien sur l'abondance de l'espèce mais aussi sur sa détectabilité et sa biologie. Des espèces très détectables en vol comme les Hirondelles ou les Martinets et qui sont souvent en groupes voient l'impression de leur abondance augmentée.

Cette année encore, comme en 2005, c'est le Pigeon ramier qui a été l'espèce contactée de manière la plus abondante mais avec seulement 675 oiseaux comptés contre 1000 en 2005. Les 10 espèces les plus contactées sont les mêmes qu'en 2005 et il y a quelques changements de position.

Liste systématique : nombre d'oiseaux comptés puis (rang les années précédentes de 2006 à 2001).

- 1) Pigeon ramier, 703 (1, 1, 2, 2, 4, 9) ;
- 2) Corneille noire, 525 (2, 4, 3, 1, 3, 3) ;
- 3) Etourneau sansonnet, 453 (4, 2, 1, 4, 1, 1) ;
- 4) Alouette des champs, 376 (5, 6, 4, 3, 2, 1) ;
- 5) Merle noir, 372 (8, 3, 5, 5, 5, 5) ;
- 6) Pinson des arbres, 350 (7, 5, 7, 7, 6, 6) ;
- 7) Moineau domestique, 407 (6, 7, 8, 6, 7, 4) ;
- 8) Fauvette à tête noire, 266 (10, 8, 9, 10, 9, 8) ;
- 9) Corbeau freux, 258 (3, 9, 11, 9, ., ., .) ;
- 10) Hirondelle rustique, 230 (9, 6, 8, 8, 10) ;

Suivent : Mésange charbonnière, 213 (12 en 2006), Martinet noir (206), Perdrix grise (163), Pouillot véloce et Troglodyte mignon (147), Mésange bleue (144), Grive musicienne (127), Tourterelle turque (122), Bruant jaune (121), Hirondelle de fenêtre (112), Rouge-gorge (111), Fauvette grisette (104) (Pour les espèces dont plus de 100 exemplaires ont été détectés). Là encore et toujours la stabilité est de mise.

Evolution des populations d'oiseaux.

La récente mise en ligne des résultats obtenus par cette enquête STOC au niveau national sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle (www2.mnhn.fr/vigie-nature/) nous permet pour quelques espèces dont la fréquence est suffisamment élevée en Picardie de comparer leur évolution dans notre région et en France.

Il faut prendre les valeurs régionales avec précaution, l'échantillon (nombre de points avec présence détectée de l'espèce) étant souvent réduit ; heureusement la répartition des milieux échantillonnés n'a que peu varié années après années ce qui permet ces comparaisons avec le pas de temps choisi, 7 années ici.

Comme pour le bilan national, l'indice 1 a été calculé pour l'année 2001 (première année de reprise du STOC en Picardie même si malheureusement le nombre de carrés échantillonnés est faible cette année là). Il est connu que l'effet apprentissage existe pour les observateurs participant à de tels recensements et qu'en conséquence le nombre d'oiseau détecté augmente l'année ou les deux années suivant le début du processus. Une diminution des populations constatées dans le STOC est donc encore plus significative que ce que montrent les valeurs brutes données ici.

Nous présentons ainsi ci après pour quelques espèces des comparaisons entre la situation nationale (valeurs calculées entre 1989 et 2006) et la régionale (valeurs calculées entre 2001 et 2007) ; nous reprendrons aussi quelques conclusions qui avaient été tirées à partir d'un suivi de 15 points dans la Somme entre 1989 et 1998 (COMMECY, 1998).

Espèces dont la fréquence est notée en régression en Picardie :

L'alouette des champs *Alauda arvensis* :

- 28% en Picardie où se trouvent (avec les plaines de Champagne) les plus fortes densités nationales de cette espèce ainsi que le montre l'atlas dynamique qui a pu être réalisé grâce aux données de l'enquête (voir : www2.mnhn.fr/vigie-nature/) et - 23 % en France. Cette régression était déjà sensible dans la Somme entre 1989 et 1998.

La Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* :

-51% en Picardie et -59% en France.

Le Bruant jaune *Emberiza citrinella* :

- 6% en Picardie et - 46 % en France, mais l'essentiel de la baisse en France a été constaté avant 2000 et une stagnation des effectifs existe depuis, comme ce que nous notons pour la région.

Le Verdier d'Europe *Carduelis chloris* :
 - 45% en Picardie et - 19% en France.
 Le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* :
 - 47% en Picardie et -16% en France, régression déjà perçue entre 1989 et 1998 dans la Somme.
 Le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* :
 -16% en Picardie et - 20% en France.
 Le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* :
 - 44% en Picardie et -58 % en France.
 La Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* :
 -11 % en Picardie et +18% en France (cette différence était déjà remarquée précédemment dans la Somme).
 La Fauvette grisette *Sylvia communis* :
 - 28% en Picardie et - 17% en France.
 Le Coucou gris *Cuculus canorus* :
 - 6% en Picardie et -27 % en France après une période d'augmentation dans les années 90 dans la Somme.
 Ainsi, pour ces 10 espèces en régression ou forte régression en Picardie, l'image obtenue correspond à ce qui est observé à l'échelle nationale pour 9 d'entre elles (seule la Fauvette à tête noire fait exception). Ceci prouve indirectement la validité des résultats obtenus même avec un petit échantillon.

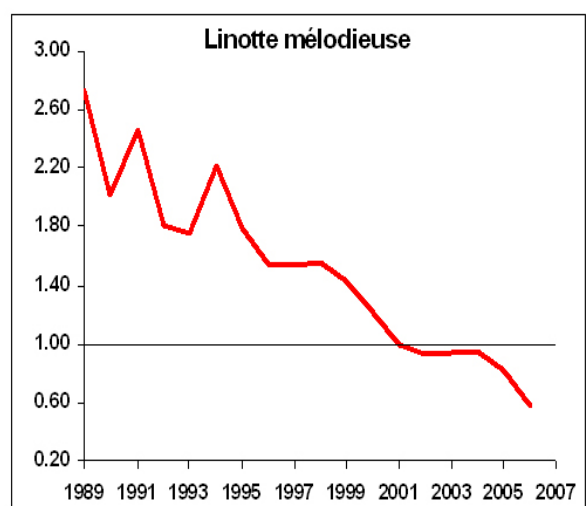
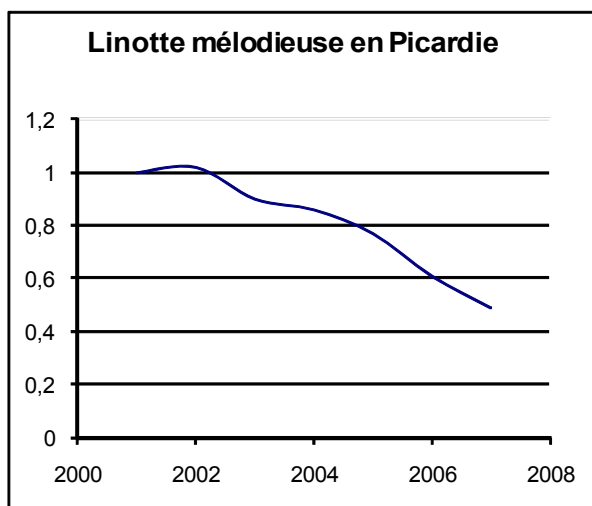
Espèces dont la fréquence est notée en progression en Picardie :
 Pour quelques espèces, la tendance inverse est constatée en Picardie, l'augmentation des contacts est nette ; par exemple dans ce cas :
 Le Pigeon ramier *Columba palumbus* :
 + 44% en Picardie (et déjà précédemment dans la Somme) et + 101 % en France.
 La Corneille noire *Corvus corone*:

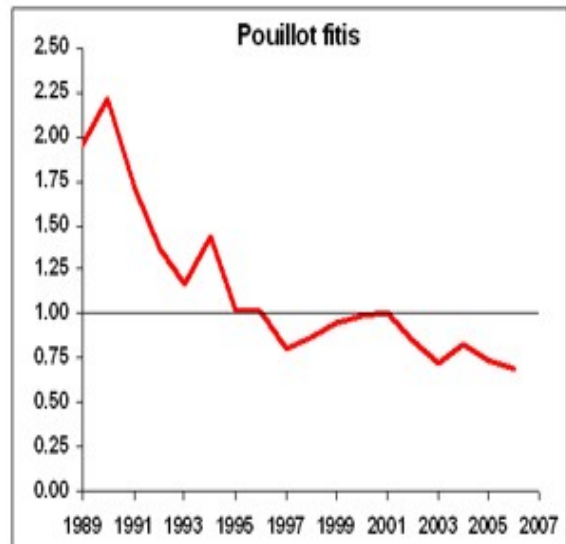
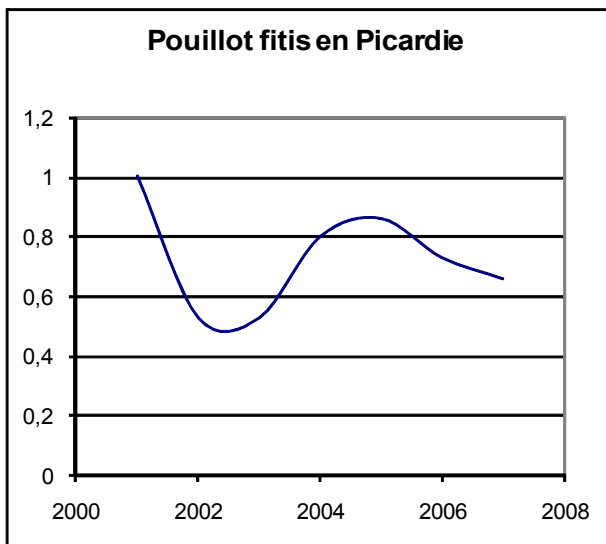
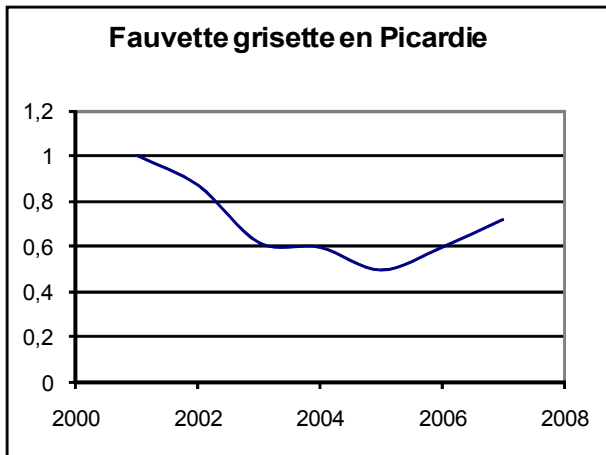
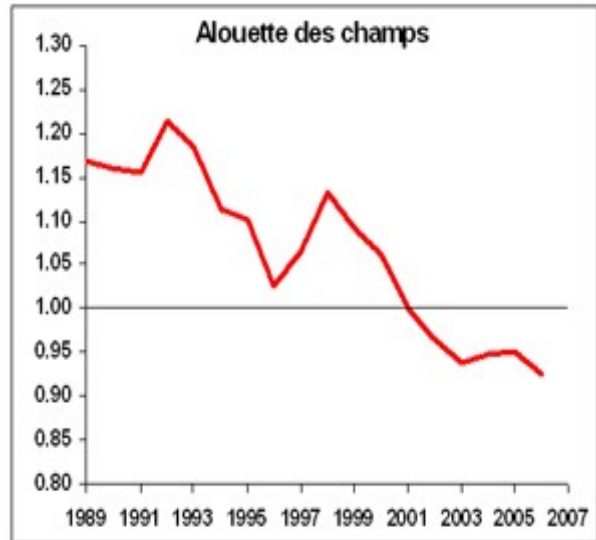
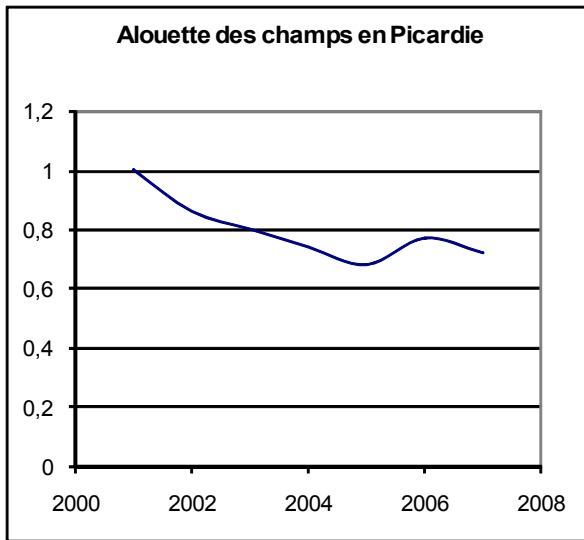
+ 39% en Picardie et + 10 % en France (depuis 2001 après une forte régression dans les années 90).
 Le Pic épeiche *Dendrocopos major* :
 + 41% en Picardie et + 29 % en France.
 La Mésange charbonnière *Parus major* :
 + 37% en Picardie et + 26 % en France.
 La Mésange bleue *Parus caeruleus* :
 + 26% en Picardie et + 54 % en France.
 Le Pic vert *Picus viridis* :
 + 18 % en Picardie et + 29 % en France.
 La encore l'évolution de ces espèces en Picardie est à l'image de ce qui se passe en France.

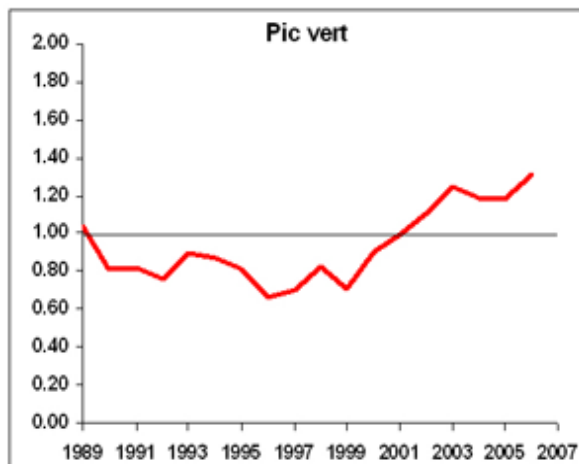
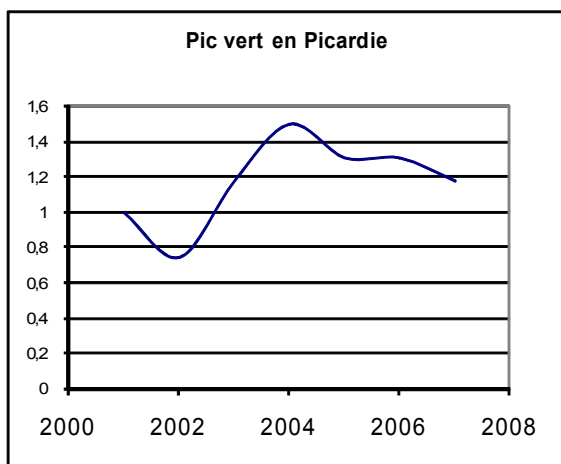
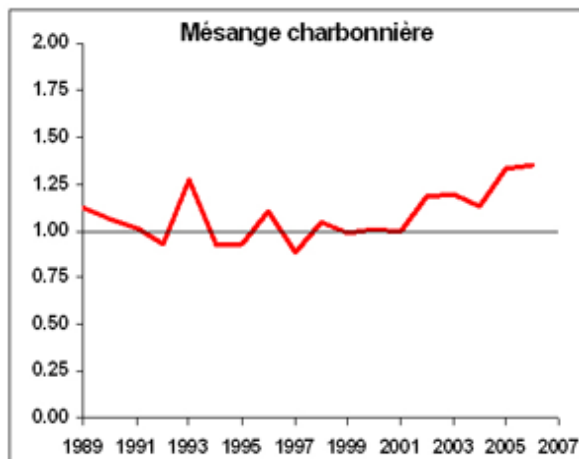
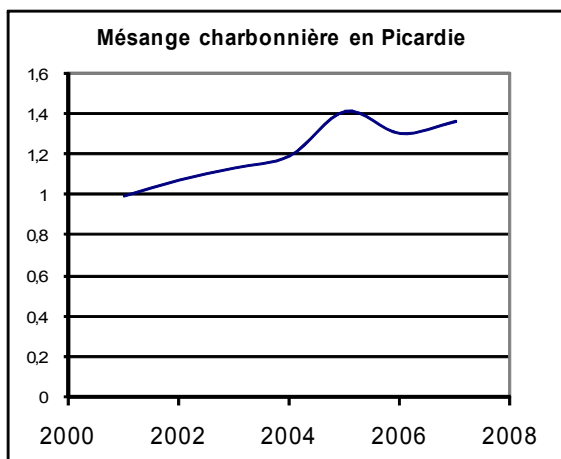
Nous avons noté quelques différences aussi entre les résultats régionaux et nationaux ; par exemple :

Le Merle noir *Turdus merula* :
 - 8% en Picardie mais + 29 % en France.
 La Grive musicienne *Turdus philomelos* :
 - 22% en Picardie mais + 158 % en France.
 Ces deux espèces de turdidés étaient déjà perçues en régression dans la Somme entre 1989 et 1998.
 La Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* :
 - 11 % en Picardie mais + 465 % en France (valeur calculée depuis 1989 mais cette augmentation est de « seulement » +75 % depuis 2001). Cette différence peut s'expliquer par la progression géographique de cette espèce dans de nouvelles régions françaises alors qu'elle occupe depuis bien longtemps toute la Picardie ; ceci confirme ce que nous avançons en 1998 pour le département de la Somme :

Voici sous forme de graphiques quelques exemples de ces évolutions en Picardie et en France (graphiques nationaux issus de www2.mnhn.fr/vigie-nature).







Conclusion :

Avec le temps, les cohortes de valeurs obtenues sur les oiseaux communs nicheurs permettent de commencer à appréhender leur évolution. Il faut constater qu'elle est le plus souvent non satisfaisante. Pour permettre de suivre mieux encore ces changements, une mobilisation sans faille des naturalistes locaux qui s'engagent dans de tels suivis est essentielle. C'est là la force des groupes. Puisse cette publication contribuer à motiver les observateurs.

Bibliographie :

www2.mnhn.fr/vigie-nature : Le STOC, les résultats, les espèces. Site au 17 décembre 2007.

COMMECY X. Les différents bilans du STOC en Picardie parus dans *L'Avocette*, 6 bilans de 2001 à 2006.

Xavier COMMECY
 4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Les rapaces nicheurs de Picardie.

Suivi annuel. Année 2007.

Par Xavier COMMECY

Cet article constitue une suite des données annuellement obtenues dans le cadre de l'observatoire permanent des rapaces nicheurs. Voici quelques résultats obtenus en Picardie en 2007 selon les modalités présentées précédemment (COMMECY, 2004).

Cette année, respectant le tirage aléatoire donné par la L.P.O., les carrés centraux des feuilles de Villers-Outreaux dans l'Aisne, de Picquigny et d'Abbeville dans la Somme ont été prospectés respectivement par D. Baverel, X. COMMECY et S. LEGRIS.

Les comparaisons avec les résultats obtenus en 2001 (COMMECY, 2002) lors de l'enquête nationale dans les carrés centraux et l'extrapolation sur la feuille entière de ces secteurs sont données à titre comparatif (le secteur de Villers-Outreaux avait cette année

là été couvert trop partiellement et les données ne sont pas reprises ici).

La feuille de Picquigny avait été prospectée en 2001 par V. BAWEDIN, P. et J. LENNE ; celle d'Abbeville par le même observateur que cette année S. LEGRIS.

Il n'y a pas assez de mobilisation régionale pour actuellement tirer quelque enseignement de ces recherches ponctuelles alors que cela semble possible à l'échelle du pays.

Bibliographie

COMMECY X. (2002). Enquête rapaces nicheurs 2000 – 2001. Bilan pour la région Picardie. *L'Avocette* 26 (2 – 3) p. 43 -52.

COMMECY X. (2004). Les rapaces nicheurs de Picardie. Année 2004. *L'Avocette* 28 (1 – 2) p. 14.

Tableau 1 : Nombre de couples repérés en 2007 dans les carrés centraux (certains et probables), comparaison avec les données de 2001 : carré central et (estimations sur la feuille complète).

	Picquigny (80)		Villers Outreaux (02)	Abbeville (80)	
	Carré central 2007	Carré central (feuille complète) 2001	Carré central 2007	Carré central 2007	Carré central (feuille complète) 2001
Busard des roseaux	0 - 1	(3 – 4)		1	(1)
Busard St Martin	1 - 2	1 (3 – 4)	0 - 1	0 - 1	1 (3 – 5)
Busard cendré		2 (4 – 5)	0 - 1		1 (2 – 3)
Epervier d'Europe		1 (2 – 3)	3	0 - 1	1 (10 – 15)
Buse variable	1 - 3	3 (6 – 7)	3	2	1 (15 – 25)
Faucon crécerelle	4 - 5	6 (18 – 24)	3	3	3 (25 – 35)
Faucon hobereau	0 - 1	(1 – 3)			
Bondrée apivore		(1)			1 (5)

Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Le Phanéroptère méridional *Phaneroptera nana* à Senlis (60) : une nouvelle espèce pour l'atlas des orthoptères de Picardie.

Par Thibaud DAUMAL

Circonstance de la première observation

Le 23 août 2006, en rentrant en soirée à Senlis (Faubourg Saint Martin) dans le sud de l'Oise (60), j'entends dans la haie bordant une résidence de petits « trits » peu audibles mais répétés à espaces réguliers. Ayant déjà entendu ces mêmes sons les jours précédents, je me décide à élucider quelle en est la provenance. Après quelques minutes d'écoute et de recherche, je découvre une Sauterelle de 4 centimètres de long environ de couleur verte.

Je reconnais très vite un Phanéroptère. Ce genre de Sauterelle a en effet la particularité d'avoir des ailes développées qui ne parviennent qu'à la moitié des élytres.

Le genre *Phaneroptera* comporte deux espèces en France dont la détermination nécessite un examen attentif:

- Le Phanéroptère commun *Phaneroptera falcata* relativement commun dans toute la Picardie (BOCA 2006) et la France (VOISIN 2003) même s'il est discret ;

Le Phanéroptère méridional *Phaneroptera nana* d'affinité méridionale dont seule une donnée picarde est connue, rapportée par Kruseman (1988) pour le département de la Somme. Il s'agit d'une donnée issue d'un échantillon de collection notée « BM » par Kruseman. Ce dernier ne donne malheureusement pas la signification de l'abréviation.

L'hypothèse de la collection de BONFILS à l'INRA de Montpellier a été émise (SARDET & al., 2005). Cependant des investigations auprès du Natural History Museum of London, anciennement nommé BMNH (British Museum Natural History) et usuellement nommé "BM", ont été réalisées par F. BOCA en 2008. Un individu mâle de *P. nana* est bien présent dans les collections du Museum. Il a été collecté par A.H. HAYES et K.A. MORSE à Warlus dans le département de la Somme le 10 septembre 1957. David RAGGE, spécialiste des Phaneropterinae, a pu authentifier la donnée (MARCHALL *vide* BOCA *com. pers.*).



Phaneroptera nana à gauche et *Phaneroptera falcata* à droite : les deux espèces sont d'aspect extérieur très similaire au premier abord

Identification

L'individu observé est un Phanéroptère méridional *Phaneroptera nana*. Le critère le plus évident est celui des plaques sous génitales. Les pointes de celles-ci sont convergentes dans le cas de *Phaneroptera*

nana et divergentes dans le cas de *Phaneroptera falcata*.

De même, après vérification, les « trits » entendus se distinguent nettement de ceux émis par *Phaneroptera falcata*. La stridulation se repère assez facilement même s'il est faible

(mais difficilement audible pour certaines personnes avec sa fréquence de 16 kHz). Il fait



penser aux sons des dents d'un peigne rapidement passées sous l'ongle.



Plaques sous génitales de *Phaneroptera nana* mâle prises à Senlis (60) à gauche et *Phaneroptera falcata* mâle à droite (photo F. BOCA)

L'identification des femelles de *Phaneroptera nana* est nettement plus difficile :

- le corps est légèrement plus massif, les fémurs plus épais ;
- les élytres dépassent un peu les genoux postérieurs ;

- les lobes latéraux du pronotum sont un peu plus hauts que longs (au contraire de *falcata*) ;
- la courbure de l'oviscape est plus régulière que chez *falcata*.
- enfin, la lamelle de la plaque sous génitale est presque droite alors qu'elle est nettement sinueuse chez *P. falcata*



Oviscapte de *Phaneroptera nana* femelle à gauche : la courbure est plus régulière que chez *Phaneroptera falcata* femelle à droite, mais la différence reste faible. La flèche indique la lamelle sinueuse. (Photo : F. BOCA)

Etude de la population présente

Après cette observation, j'ai décidé de rechercher le lendemain l'espèce aux abords de mon premier site d'observation et j'ai pu entendre et observer plus d'une cinquantaine de mâles stridulant et quelques femelles dans les récentes plantations du lotissement tout proche. Il s'agit de plantations horticoles récentes.

En 2007, l'espèce était toujours présente dans les mêmes quantités au même endroit prouvant ainsi que l'espèce s'est reproduite

avec succès sur place. Les individus adultes ont été observés et entendus de la mi-août à fin septembre avec un pic fin août.

Les relevés sur ce même secteur ont permis d'observer à plusieurs reprises le Méconème fragile *Meconema meridionale* et le Conocéphale gracieux *Ruspolia nitidula* deux espèces d'affinités méridionales ayant récemment étendu leur aire de répartition vers le Nord.



A gauche, Méconème méridional (*Meconema meridionalis*) et à droite le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*)

Discussion :

Intrigué par cette découverte, j'ai ensuite cherché à en savoir plus sur le sujet. J'ai rapidement trouvé de nombreuses références sur le sujet me permettant d'y voir plus clair :

1) Cette espèce est originellement une espèce exclusivement méridionale. Selon SARDET & al « La limite septentrionale de l'aire de répartition « continue » de l'espèce semble se trouver (de l'ouest vers l'est) au niveau des départements de la Vendée et de l'Indre-et-Loire (CLOUPEAU & al., 2000), de la Creuse et du sud du Cantal (BOITIER, 2001). L'espèce semble remonter la vallée du Rhône. Il est probable qu'elle soit bien répandue dans les départements de l'Isère et de l'Ain (Emmanuel BOITIER, com. pers.), »

2) Des observations de l'espèce ont récemment été faites dans de nombreux départements situés bien au nord de son aire de répartition habituelle avec pour les plus septentrionales et les plus récentes :

- Dans l'Aube (Bassée Auboise à Nogent sur Seine) dès 2001 par Jean François CART ;
- Connu de l'Orléanais (S.L. et P.O. COCHARD) et de Paris (Fernand DEROUSSSEN) et depuis plus longtemps encore de l'Indre et Loire (Laurent GOURET et repris dans l'atlas de J.F. VOISIN) ;
- Dans la Sarthe en 2006 par Jeanne VALLET et Aurélien CABARET ;
- En Alsace où elle semble dorénavant bien installée (SARDET & al 2005) ;
- En Franche Comté dans les départements de la Haute Saône, du Doubs et du Jura (LECORNU, 2007) ;
- Elle est apparemment relativement bien répandue dans les zones urbaines en Ile de France (comm. pers. S. GADOUM). Je l'ai moi-même observé des environs de Beaumont sur Oise dans le nord du Val d'Oise (95) en 2006.

Comme pour une autre espèce d'Orthoptère déjà connue dans la région, le Mécomème fragile *Meconema meridionale*,

cette espèce semble être particulièrement bien représentée dans les zones urbaines dans ses stations les plus septentrionales et fréquenter presque exclusivement les jardins et parcs urbains. *Phaneroptera nana* semble se maintenir dans les agglomérations profitant probablement de températures significativement plus élevées. Il est probable qu'elle profite également du réchauffement climatique global dans sa progression vers le Nord.

Après divers échanges sur la liste Orthoptera, plusieurs réponses indiquent qu'il s'agit potentiellement d'une espèce ayant colonisé de nouvelles stations plus nordiques par le biais de déplacements à la faveur de plantation de végétaux horticoles comme le précise JF VOISIN :

« le fait qu'il s'agisse d'une espèce trouvée dans un lotissement récent peut indiquer une introduction avec des végétaux d'ornement. Il serait alors possible que l'espèce se maintienne, au moins un certain temps. Ces introductions sont certainement bien plus fréquentes qu'on ne le pense. ». Pour autant, du fait d'un biais lié à une pression d'observation plus élevée dans les zones résidentielles, cela reste à considérer avec précaution. Cette espèce a des capacités de dispersion importante (vole très bien) et sa découverte reste peu aisée (distinction difficile avec *Phaneroptera falcata*, espèce plus arboricole que sa cousine et stridulation très aigue et crépusculaire difficilement audible).

Dans le cadre de l'atlas en cours, il est donc particulièrement important de vérifier l'identification de tout Phanéroptère quelque soit le milieu d'observation. Il se peut que cette

espèce puisse bientôt être observée dans d'autres secteurs en Picardie.

Il s'agit de la 47^{ème} espèce observée en Picardie dans le cadre de l'atlas des orthoptères en cours de réalisation par le Réseau Orthoptères de Picardie Nature et, pour l'instant, apparemment de la population de cette espèce la plus septentrionale en France.

Remerciements :

Je remercie les personnes ayant relu cet article et celles m'ayant aidé dans le rassemblement des informations qui y sont présentées : O. BARDET, A. CABARET, J.-F. CART, F. DEROUSSSEN, S. GADOUM, E. SARDET, J. VALLET, J.-F. VOISIN et particulièrement François BOCA et le Réseau Orthoptères de Picardie Nature m'ayant initié à l'étude des Orthoptères.

Bibliographie :

Archives de la liste Orthoptera (messages de J.-F. CART, Olivier BARDET) au 10/12/2007.
Site d'Aurélien CABARET au 10/12/2007 :
<http://perso.orange.fr/aurelius/Phannan/a/thumb.html>

BOCA F. (Coord.), 2006. Atlas préliminaire des Orthoptères de Picardie (v.2.0) - avril 2006. Réseau Orthoptères Picardie. Doc. poly. Picardie Nature.

KRUSEMAN G., 1988. Matériaux pour la faunistique des Orthoptères de France - III : Les Ensifères et des Caelifères : les Tridactyloïdes et les Tétrigoïdes des musées de Paris et d'Amsterdam. Verslagen en Technische Gegevens, 51, Instituut voor Taxonomische Zoölogie, Universiteit van Amsterdam, 164 p.

VOISIN J.-F., (coord.), 2003. – Atlas des Orthoptères (Insecta : Orthoptera) et des Mantides (Insecta : Mantodea) de France. Patrimoines naturels, 60, 1-104.

LECORNU Didier (2007). Un Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*) à Vesoul : une première pour la Haute-Saône. *Obsnatu* n°11, sept-oct 2007 p. 10- 11.

SARDET E., HUGEL S., SCHWEBEL L., CARRON G. & TREIBER R. (2005) . Nouvelles observations de *Phaneroptera nana* Fieber (1853) (Orthoptera, Phaneropterinae) en Alsace et dans le reste de l'Europe centrale. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques*, tome10 p. 73-81.

Thibaud DAUMAL
17 Chemin du Mont Pourri
62170 Saint Aubin

Une méduse d'eau douce en Picardie.

Par Jean-François DELASALLE et Maurice DUQUEF

Lors d'une démonstration de tourbage effectuée en 2005 à Boussicourt (Somme), nous avons rencontré Monsieur Bourbier, propriétaire d'un étang voisin, qui nous avait fait part de la présence de méduses d'eau douce quelques années auparavant.

Nous l'avons cru bien sûr, car en 1982 était paru un article dans le bulletin de la Société Linnéenne de Lyon concernant cette méduse et sa présence en France. Cette espèce (*Crasnodacusta sowerbii* Lankester) est connue de Chine

depuis le Moyen-Âge (au moins par les chinois) ; c'est en 1880 qu'elle fut découverte en Angleterre dans les bassins à *Victoria regia* du Jardin de la Société royale de Botanique, au Regent's Park, à Londres. C'est en 1891 qu'elle est rencontrée à Lyon pour la première fois en France, puis sa présence est signalée dans beaucoup d'autres pays et actuellement cette méduse est devenue cosmo-polite. Elle se nourrit de zooplancton et peut même tuer de jeunes alevins.



Crasnodacusta sowerbii, vue ventrale, taille 2 cm. Boussicourt (Somme) 20/07/ 2006 (M. BOURBIER Jég). Photo M. DUQUEF.

Elle est connue actuellement d'autres régions de notre pays : Lorraine (1981), Nord-Pas-de-Calais (2003), vallée de la Loire, etc. Sa dispersion s'est faite probablement dans un premier temps par l'introduction de plantes aquatiques exotiques dans des aquariums et bassins. Des rejets en milieu naturel ont dû avoir lieu, puis les oiseaux ont disséminé les formes de résistance de la méduse.

Il faut en effet savoir que le cycle de vie des méduses est très complexe : il existe notamment un stade polype fixé à la végétation, quant à la reproduction elle peut être sexuée ou asexuée. Le stade médusaire apparaît lorsque la température du milieu atteint 25°, ce qui était le cas en ce 20 juillet 2006 à Boussicourt (Somme) où de nombreux

individus furent rencontrés dans un étang et où a été prise la photographie illustrant cette note.

Dans le monde existent d'autres espèces de méduses d'eau douce, notamment *Limnocnida tankanyikae* dans certains lacs africains. Notre espèce, contrairement aux méduses marines, est inoffensive pour l'espèce humaine.

DELASALLE Jean-François
30, rue Jules Lardière – 80800 Corbie
jf.delasalle@tiscali.fr

DUQUEF Maurice – 25, rue Paul Baroux
80440 Blangy-Tronville